

PROCOLE DE REPRISE D'ACTIVITE EN PRESENTIEL AU LYCEE LA CHAMPAGNE (résumé)

Mise à jour 26 mai 2020

La Champagne

2 rue Sergent Harris

35 500 VITRE

5 fondamentaux :

- Le maintien de la distance physique (1 mètre).
- L'application des gestes barrières (se laver régulièrement les mains-tousser ou éternuer dans son coude ou mouchoir-mouchoir à usage unique et le jeter-proscrire tout contact physique).
- La limitation du brassage des élèves.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.
- La formation, l'information et la communication.

Gestes barrières :

- Pas d'échanges d'objets ou alors procéder à une désinfection avant transmission ou lavage des mains systématique (gel ou savon).
- Transfert d'objets entre domicile et l'école limité au strict nécessaire.
- Port du masque obligatoire pour tous. 2 masques/jour. (masques fournis par l'EN pour ses agents).
- Aération des locaux 2 fois par jour min.
- Prise de température assurée par les parents le matin : si suspicion, le jeune ne se rend pas à l'école.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

- Protocole habituel si locaux non occupés depuis au moins 5 jours.
- Si locaux occupés durant les 5 dernières journées, même partiellement, nettoyage et désinfection (norme virucide NF EN 14476).

Eviter les brassages :

- Des arrivées et des départs échelonnés (mais transport scolaire).
- Eviter les déplacements dans l'établissement. Définir des sens de circulation pour éviter les croisements.
- Attribuer 1 salle à 1 groupe d'élèves (les enseignants se déplacent).
- Récréations organisées par groupe de classes ; échelonnées ou temps de pause au sein de la classe

Information et communication

- Former le personnel et les élèves aux gestes barrière et règles de distance physique, port du masque, lavage des mains (ritualiser).
Kits de communication et site e-bug (<https://www.e-bug.eu/fr>).
Affichage dans chaque espace.
- Informer les parents : des conditions d'ouverture, de leur rôle actif dans le respect des gestes barrière et du signalement si symptômes, de la procédure si suspicion, de l'interdiction de pénétrer dans l'établissement, des horaires d'accueil et de sortie des élèves, de l'organisation de la demi-pension...

Arrivée au lycée

Au préalable, la famille s'assure que son enfant n'a pas les symptômes propres au COVID (toux, fièvre, perte de goût...). Prise de température le matin. Si température le jeune reste à la maison.

Chaque élève vient au lycée équipé de 2 masques, d'une bouteille d'eau. Le port du masque est obligatoire dans les transports et sur le temps de présence au lycée.

L'entrée au lycée se fera 5 minutes avant le début des cours. L'élève suivra un sens de circulation bien précis pour se rendre dans sa salle, se lave les mains dès son entrée au lycée (toilettes ou gel dans le hall).

Arrivée au vestiaire : 2 élèves à la fois.

Principe du même espace occupé par l'élève toute la semaine (même table, même chaise pour les cours d'EG et même établi à l'atelier).

Des affiches apposées aux différents endroits stratégiques rappelleront les règles : gestes barrières, distance de sécurité d'1 mètre, etc...

L'utilisation du matériel informatique se fera de manière sécurisée (film plastique sur les claviers – désinfectant).

Portes du lycée ouvertes en permanence.

Dans la salle

A disposition du virucide et du gel hydro alcoolique. Salles organisées de manière à respecter les distances de sécurité.

Déplacements limités au strict nécessaire. Ordre de rentrée et de sortie de la salle fixé par l'enseignant. Pas de partage de matériel entre élèves.

L'enseignant qui quitte la salle désinfecte son espace (bureau – chaise) ; l'enseignant qui arrive fait de même.

A l'atelier

L'enseignant régule l'arrivée aux vestiaires. Pas plus de 2 élèves à la fois.

L'élève occupe le même espace, utilise ses propres outils et se lave les mains au gel hydro alcoolique avant et après chaque manipulation de machines ou de matériel (électroportatif, etc...). Le prêt d'outils entre élèves est proscrit.

Un sens de circulation dans les ateliers évitera les croisements. La sortie des ateliers se fait du côté nord (hôpital).

La tenue de travail est ramenée par l'élève après la dernière séance d'atelier de la semaine et lavée à 60° pendant 30 minutes.

Le service de demi-pension

Il est ouvert pour les élèves seulement. Départs au self échelonnés, se laver les mains au savon ou au gel dès l'entrée au self. Les tables sont organisées pour assurer la distance de sécurité. Un plat touché est un plat pris. Bouteille d'eau personnelle. Marquage au sol afin de respecter la distance d'1 mètre.

L'internat est ouvert. Les mêmes règles sanitaires s'appliquent à l'internat. Une douche sera attribuée aux élèves d'une même chambre.

Temps de récréation : échelonné et espaces différenciés : plateau et allée extérieurs pour les élèves (sauf 3è) – « Verger » pour les 3è.

Le coin fumeur est supprimé. Les élèves fument à l'extérieur du lycée.

Nettoyage et désinfection

Les locaux occupés et espaces partagés sont nettoyés et désinfectés 2 fois par jour. Poubelles vidées et désinfectées tous les jours.

Présence de gel hydro alcoolique et de virucide à l'arrivée des élèves dans le hall, dans chaque espace occupé. Lingettes désinfectantes pour les matériels.

Neutralisation des mobiliers partagés (bancs, chaises du hall, armoires dans les salles...) et fermeture des salles informatiques et d'arts appliqués.

Le respect du protocole sanitaire est primordial afin que chacun se sente en sécurité au lycée. Toute entorse à ces règles de vie entraîne l'exclusion de l'élève du lycée sur cette période.